

TABLE DES MATIÈRES

G E M E N G

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BECKERICH

6, Dikrecherstrooss • L-8523 Beckerich Tél.: 23 62 211 • E-mail: info@beckerich.lu

www.beckerich.lu

Les bureaux sont ouverts:

lundi - vendredi de 08h30 à 12h00 et mercredi de 14h15 à 17h45

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CYCLE POUR		RETOUR - BUS 2	P. 16
L'ANNÉE SCOLAIRE 2024 I 2025	P.03	RETOUR - BUS DILLENDAPP	P. 16
CYCLE 1.0 (PRÉCOCE) À BECKERICH	P.04	CHANTIER VUM NEIE SCHOULCAMPUS	P. 17
CYCLE 1 À OBERPALLEN	P.05	RÈGLES DE LA VIE	
CYCLE 2 À 4	P.06	EN COMMUN À L'ÉCOLE	P. 18
CYCLE 2 À NOERDANGE	P.07	GYMNASTIQUE 2024 - 2025	P. 19
CYCLE 3 À ELVANGE	P.07	NATATION 2024 - 2025	P. 19
CYCLE 4 À BECKERICH	P.08	PLAN DE DÉVELOPPEMENT	
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE		DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (PDS)	P. 20
DE L'ÉCOLE DE BECKERICH	P.08	SERVICE D'EDUCATION	
ÉLÈVES À BESOINS		ET D'ACCUEIL BECKERICH	P. 22
ÉDUCATIFS PARTICULIERS	P.09	CENTRE POUR	
TRANSPORT SCOLAIRE	P.11	LE DÉVELOPPEMENT MOTEUR	P. 24
ALLER - BUS 1	P.12	COMITÉ DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE	
ALLER - BUS 2	P.13	ET COMMISSION SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE BECKERICH	P. 25
ALLER - BUS 3	P.14	REPRÉSENTANTS DES PARENTS	P. 26
ALLER - BUS DILLENDAPP	P. 14	ELTEREVEREENEGUNG VUN	
RETOUR - BUS 1	P. 15	DER GEMENG BIEKERECH	P. 27

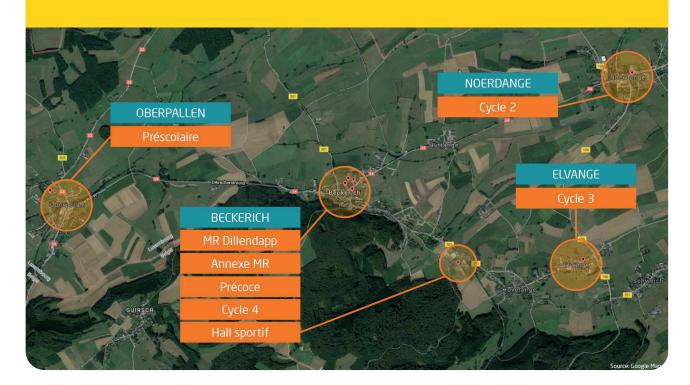


272 élèves

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CYCLE

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 202412025

VERTEILUNG DER SCHÜLER NACH ZYKLEN FÜR DAS SCHULJAHR 202412025



C1 – précoce	21 élèves		
C1 - préscolaire	78 élèves	Total Cycle 1:	99 élèves
C2.1	22 élèves		
C2.2	37 élèves	Total Cycle 2 :	59 élèves
C3.1	18 élèves		
C3.2	34 élèves	Total Cycle 3 :	52 élèves
C4.1	32 élèves		
C4.2	30 élèves	Total Cycle 4 :	62 élèves

Situation 17 juillet 2024

TOTAL

CYCLE 1.0 (PRÉCOCE) À BECKERICH



3, Dikrecherstrooss L-8523 Beckerich Team pédagogique

Betty GLESENER, Angela PETERS et
Christine BRUCK

Jedes Kind, das vor dem 1. September 2024 drei Jahre alt ist, kann in eine Klasse der Früherziehung aufgenommen werden. Um ihr Kind einzuschreiben, werden die Eltern im März schriftlich seitens der Gemeinde kontaktiert. Der Gemeinderat kann ebenfalls eine zweite Einschreibung zu Beginn des zweiten Trimesters vorsehen. Der Besuch der Früherziehung ist nicht obligatorisch und stets gratis. Er ermöglicht den Kindern jedoch auf spielerische Weise, andere gleichaltrige Kinder kennen zu lernen. Ab der frühen Kindheit, die eine intensive Entwicklungsphase darstellt, sollen die Kinder auf ein Leben in Autonomie und voller Entdeckungen und Erlernen vorbereitet werden.

Schulzeiten

Montag bis Freitag von 7.55 bis 11.45

Montag, Mittwoch und Freitag von 14.00 bis 15.45

Die tatsächliche Anwesenheit des Kindes hängt von seiner jeweiligen Einschreibung ab. Eine Aufsicht der eingeschriebenen Kinder wird gewährleistet zwischen 7.30 und 7.55 Uhr sowie zwischen 11.45 und 11.55 Uhr.

Achtung

Es ist nicht vorgesehen, dass die Kinder der Früherziehung die auβerschulische Betreuung der Maison relais besuchen können.

Für die Kinder der Früherziehung wird kein Schultransport seitens der Gemeinde gewährleistet.

Chaque enfant âgé de trois ans révolus avant le 1er septembre 2024 peut fréquenter une classe de l'éducation précoce. Afin d'inscrire leur enfant à l'éducation précoce, les parents sont contactés par écrit par les services communaux au courant du mois de mars. Le conseil communal peut également décider des admissions au début du deuxième trimestre. La fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire et l'inscription est gratuite. L'éducation précoce permet aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants du même âge. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie en autonomie, pleine de découvertes et d'apprentissages.

Horaire

Du lundi au vendredi de 7.55 hrs à 11.45 hrs

Les lundis, mercredis et vendredis de 14.00 hrs à 15.45 hrs La fréquentation de l'éducation précoce se fait selon l'inscription définitive de l'enfant. Un accueil est prévu entre 7.30 et 7.55 heures et entre 11.45 et 11.55 heures pour les enfants inscrits.

Attention

Il n'est pas prévu que les enfants de l'enseignement précoce puissent se rendre à la maison relais.

Aucun transport scolaire ne sera assuré par la commune pour les enfants scolarisés au précoce.

CYCLE 1 À OBERPALLEN



Jedes Kind, das vor dem 1. September 2024 vier Jahre alt ist, unterliegt der Schulpflicht und muss den Vorschulunterricht besuchen. Die Einschreibung erfolgt automatisch durch die Gemeindeverwaltung. Der Vorschulunterricht wird nach dem Prinzip der gemischten Gruppen organisiert, das bedeutet, dass in jeder Klasse Kinder des Zyklus 1.1 und des Zyklus 1.2 sind. Dieses Systemfördert die Kommunikation und den sozialen Lernprozess, es erhöht die Möglichkeiten der Imitation, der Unterstützung und der Zusammenarbeit zwischen den Kindern verschiedenen Alters.

Schulzeiten

Montag bis Freitag von 8.00 bis 11.50 Montag, Mittwoch und Freitag von 14.00 bis 15.45 Vor Schulbeginn und nach Schulschluss wird eine Aufsicht von 10 Minuten garantiert. Chaque enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1er septembre 2023 est soumis à l'obligation scolaire et doit fréquenter l'éducation préscolaire. L'inscription se fait automatiquement par l'administration communale. L'enseignement préscolaire est organisé sous forme de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants du cycle 1.1 et du cycle 1.2. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre les enfants d'âges différents.

Horaire

Autre intervenante
Sarah KAUFFMANN

Du lundi au vendredi de 08.00 hrs à 11.50 hrs Les lundis, mercredis et vendredis de 14.00 hrs à 15.45 hrs Un accueil de 10 minutes avant et après les cours est garanti.

CYCLE 2 À 4

CYCLES 2-4				
	MATIN	APRÈS-MIDI		
NOERDANGE	08:00 - 12:05	14:00 - 15:55		
ELVANGE	08:00 - 12:10	14:05 - 15:55		
BECKERICH	07:55 - 12:00	13:55 - 15:50		

Im Prinzip muss jedes Kind, das vor dem 1. September 2024 sechs Jahre alt ist, den Grundschulunterricht besuchen. Das Ziel der Grundschule besteht darin, in den verschiedenen Zyklen die jeweiligen Kompetenzen zu erlangen, die der Schüler braucht, um in den nächsten Zyklus seiner schulischen Laufbahn zu gelangen. Der Schwerpunkt des Unterrichts nach Kompetenzen liegt in der Fähigkeit, das in der Schule Erlernte, in neuen und komplexen Aufgaben in der Schule sowie im Alltag anzuwenden.

Schulzeiten

Die Schulzeiten der verschiedenen Zyklen unterscheiden sich, bedingt durch den Bustransport:

Am Dienstag- und Donnerstagnachmittag findet kein Schulunterricht statt.

Vor Schulbeginn und nach Schulschluss wird eine Aufsicht von 10 Minuten garantiert, beziehungsweise ab Ankunft und bis Abfahrt des Schulbusses für die Kinder, die den Bus nehmen.

En principe chaque enfant âgé de six ans révolus avant le 1er septembre 2024 doit fréquenter l'enseignement primaire. L'objectif de l'enseignement primaire est de développer au sein de chaque cycle les compétences dont l'élève a besoin pour passer au cycle suivant. L'approche par compétences met l'accent sur la capacité de l'élève d'utiliser concrètement ce qu'il a appris à l'école dans des tâches et situations nouvelles et complexes, à l'école tout comme dans la vie quotidienne.

Horaire

Les horaires des différents cycles varient en fonction du transport scolaire :

Il n'y a pas cours les mardis et les jeudis après-midi.

Un accueil de 10 minutes avant et après les cours est garanti, respectivement une surveillance est garantie dès l'arrivée et jusqu'au départ du bus scolaire pour les enfants qui prennent le bus.

CYCLE 2 À NOERDANGE



13, Schweecherdaulerstrooss L-8551 Noerdange Team pédagogique du cycle 2

Lynn HAVÉ, Nadine WATGEN, Sonja KETTENMEYER, Jeff HOLTGEN, Chantal ZIMMER, Marianne HARPES et Claude SCHOLTES

Autre intervenant

Joey BISSEN

CYCLE 3 À ELVANGE



76, Haaptstrooss L-8533 Elvange

Team pédagogique du cycle 3

Julie KAUTEN, Elisabeth EVEN, Mia BERG et Claude MATHIEU

Autres intervenants

Joey BISSEN et Sandrine PERRARD (remplacée par Inês ALMEIDA)

CYCLE 4 À BECKERICH



ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS



Gudde Moien,

Ech freeë mech immens, fir dëst Schouljoer der pädagogescher Equipe vun der Schoul Biekerech als Léierin fir Kanner mat spezifesche Besoinen (I-EBS) bäizetrieden. Fir dass Dir en Abléck a meng Roll kritt a wesst mat

wiem Är Kanner vun elo un zesummeschaffe wäerten, profitéieren ech vun deser Geleegenheet fir mech kuerz virzestellen.

Mäi Numm ass Martine KOEUNE an ech sinn säit 15 Joer als Titulaire am Enseignement fondamental täteg, an elo nei ernannte I-EBS (Instituteur pour Enfants à Besoins Spécifiques).

Wéi den Numm et scho verréit, sinn ech fir d'Kanner mat spezifesche Besoine, wéi ënner anerem Léierschwieregkeeten, sozio-emotional Besoine oder Haut-Potentiel, ..., zoustänneg. Sief et fir eng

Analyse du développement des apprentissages ze man, enger eventueller Ouverture de dossier bei der Cl (Commission d'inclusion), speziell Aménagementer, enger Berodung vum Titulaire, den Elteren an all den Acteuren déi mam Kand ze dinn hunn bis hin zu enger spezifescher Betreiung, sinn dës déi verschidden Domainer wou ech als I-EBS aktiv sinn, am Sënn vun enger inklusiver Betreiung.

Meng Ausbildung a virun allem meng berufflech Erfarung hunn mech drop virbereet, Schüler mat spezifesche Bildungsbesoine ze begleeden.

Ech freeë mech drop, Är Kanner kennenzeléieren a mat lech zesummenzeschaffen. Zéckt net, mech ze kontaktéieren, wann Dir Froen oder Bedenke betreffend der Betreiung vun Ärem Kand hutt.

Mat frëndleche Gréiss.

Martine KOEUNE

Léierin fir Kanner mat spezifesche Besoinen (I-EBS)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE DE BECKERICH



Bonjour à tous,

Je suis ravie de rejoindre cette année l'équipe pédagogique de l'école de Beckerich en tant qu'Institutrice pour Enfants à Besoins Spécifiques (I-EBS). Afin de vous donner un aperçu de mon rôle et de vous permettre de mieux

comprendre avec qui vos enfants vont désormais travailler, je profite de cette occasion pour me présenter brièvement.

Je m'appelle Martine KOEUNE et j'ai travaillé en tant que titulaire dans l'enseignement fondamental depuis 15 ans. Cette année, j'ai été nommée l-EBS.

Comme le nom l'indique, je suis responsable des enfants ayant des besoins spécifiques, tels que les difficultés d'apprentissage, les besoins socio-émotionnels ou le haut potentiel, ...

Mon rôle comprend diverses missions: effectuer une analyse du développement des apprentissages, ouvrir éventuellement un dossier auprès de la Commission d'inclusion (CI), mettre en place des aménagements spécifiques, conseiller les titulaires, les parents et tous les acteurs impliqués dans la vie de l'enfant, jusqu'à la prise en charge spécialisée. Toutes ces missions s'inscrivent dans le cadre d'une prise en charge inclusive.

Ma formation et surtout mon expérience professionnelle m'ont préparée à accompagner les élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques.

Je suis impatiente de rencontrer vos enfants et de collaborer avec vous. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la prise en charge de votre enfant.

Bien cordialement,

Martine KOEUNE

Institutrice pour Enfants à Besoins Spécifiques (I-EBS)

ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Lorsqu'un élève présente des difficultés d'apprentissage, l'instituteur adapte son enseignement. Si les difficultés persistent, un bilan pédagogique est dressé en vue d'obtention d'une aide.

Au niveau régional une équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifi ques (ESEB) a pour mission d'élaborer un premier diagnostic et le suivi de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, si la prise en charge assurée par l'école n'est pas suffisante. C'est ensuite la commission d'inclusion (CI) qui définit la forme de la prise en charge.

La commission d'inclusion a donc pour mission de définir la prise en charge des enfants qui en ont besoin et ceci à la demande soit des parents, soit des enseignants ou d'un représentant de la maison relais.

Au niveau national neuf centres de compétences en psychopédagogie spécialisée procèderont à un diagnostic spécialisé de chaque élève qui leur est signalé, assureront une aide ponctuelle en classe, une prise en charge ambulatoire et, pour certains élèves, proposeront la fréquentation, temporaire ou non, d'une classe du centre.







TRANSPORT SCOLAIRE -RÈGLEMENT







Le transport scolaire organisé par l'Administration Communale est un service facultatif. Il va de soi que les élèves doivent se comporter convenablement dans les bus.

Règlement concernant les pénalités à appliquer :

- 1. Lorsau'un élève ne se comporte pas convenablement et ne donne pas suite aux demandes orales du chauffeur, de l'accompagnateur ou du personnel enseignant lui intimant de cesser ses activités entravant le bon déroulement du transport scolaire, un premier avertissement aura lieu. Celui-ci se fera par information des parents.
- 2. En cas de récidive ou d'un autre comportement intolérable du même élève, une lettre d'information signée par le conseil échevinal sera adressée aux parents stipulant les faits reprochés et renseignant également sur les prochaines réprimandes à appliquer le cas échéant.
- 3. La prochaine étape sera l'exclusion du transport pour une semaine. Une lettre du collège échevinal informant de cette décision sera envoyée aux parents.
- 4. Par la suite, ce sera l'exclusion du transport scolaire pour le reste du trimestre. A nouveau la communication se fera par lettre du collège des bourgmestre et échevins aux parents.
- 5. En cas d'un cinquième comportement fautif d'un même élève, celui-ci sera **exclu du transport** scolaire pour le reste de l'année scolaire en cours. L'information aux parents se fera comme dans les cas précédents.

Règles importantes à respecter pour les parents conduisant leurs enfants à l'école en voiture :









- ne pas stationner votre voiture sur le trottoir
- laisser libre les passages pour piétons
- ne pas gêner l'autobus sur son arrêt

ALLER - BUS 1

VERS LES ÉCOLES DE NOERDANGE, D'ELVANGE, DE BECKERICH ET D'OBERPALLEN



	ALLER 1	MATIN	APRÈS-MIDI
BECKERICH			13:25
HUTTANGE			13:27
NOEDDANGE	Gare	07:28	13:28
NOERDANGE	École	07:30	13:30
COLUMEIOLI	Peiffer	07:35	13:35
SCHWEICH	Hoh	07:37	13:37
ELVANGE	École	07:40	13:40
	Bitzesch	07:42	13:42
HOVELANGE	Kneppchen	07:44	13:44
	Op der Halte	07:46	13:46
	Fräiheetsbam	07:48	13:48
BECKERICH	École	07:50	13:50
	Liewelerwee	07:52	13:52
LEVELANGE		07:54	13:54
OBERPALLEN	École	07:58	13:58

ALLER - BUS 2

DÉPART À HUTTANGE VERS OBERPALLEN POUR LES ÉCOLES DE BECKERICH, D'ELVANGE ET DE NOERDANGE



	ALLER 2	MATIN	APRÈS-MIDI
HUTTANGE		*	**
OBERPALLEN	Pont	07:27	13:27
LEVELANGE		07:31	13:31
	Leewelerwee	07:32	13:32
BECKERICH	École	07:34	13:34
	Fräiheetsbam	07:38	13:38
	Sportshal/Op der Halte	07:41	13:41
HOVELANGE	Kneppchen	07:45	13:45
	Bitzesch	07:48	13:48
ELVANGE	École	07:50	13:50
SCHWEICH	Peiffer	07:52	13:52
	Hoh	07:54	13:54
NOERDANGE	École	08:00	14:00

^{*} voir l'horaire « Aller Bus 3 »

^{**} Les enfants de Huttange fréquentant les écoles de Beckerich et de Noerdange peuvent prendre le bus « Retour Bus Dillendapp » à 13:45 à Huttange.

ALLER - BUS 3

UNIQUEMENT LE MATIN!VERS LES ÉCOLES DE BECKERICH, D'OBERPALLEN ET DE NOERDANGE



	ALLER 3	MATIN
NOERDANGE	École	07:30
NUERDANGE	Gare	07:32
HUTTANGE		07:34
BECKERICH	Dillendapp	07:38
OBERPALLEN	École	07:45
BECKERICH	Dillendapp	07:52
HUTTANGE		07:55
NOERDANGE	École	07:58

ALLER - BUS DILLENDAPP

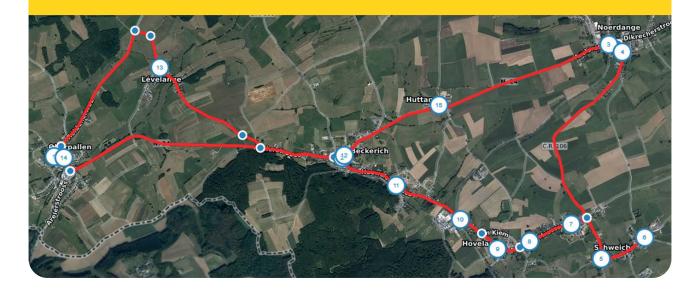
UNIQUEMENT À MIDI!
RÉSERVÉ AUX ENFANTS DU C2 INSCRITS AU DILLENDAPP
ET AUX ENFANTS DE HUTTANGE

Un bus spécial circule chaque lundi, mercredi et vendredi pendant la pause de midi. Ce bus prend son départ à 12h10 à l'école de Noerdange (hall sportif le vendredi) pour se rendre au Dillendapp en passant par Huttange.

Ainsi les enfants peuvent profi ter de plus de temps à la maison relais pour déjeuner et se détendre.

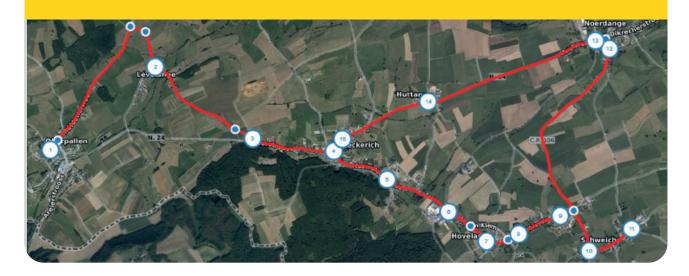
Les enfants du C3 inscrits au Dillendapp se rendent à la maison relais avec le bus « Retour 2 ».

RETOUR - BUS 1



	RETOUR 1	MATIN	APRÈS-MIDI
OBERPALLEN	École	11:50	15:45
BECKERICH	École	12:00	15:55
HUTTANGE		12:03	16:00
NOEDDANGE	Gare	12:07	16:05
NOERDANGE	École	12:10	16:10
OOLUMEIOU	Peiffer	12:15	16:15
SCHWEICH	Hoh	12:18	16:18
ELVANGE	École	12:22	16:22
	Bitzesch	12:24	16:24
HOVELANGE	Kneppchen	12:25	16:25
	Op der Halte/Sportshal	12:27	16:27
	Fräiheetsbam	12:28	16:28
BECKERICH	École/Dillendapp	12:31	16:31
	Leewelerwee	12:34	16:34
LEVELANGE		12:35	16:35
OBERPALLEN	Pont	12:37	16:37

RETOUR - BUS 2



	RETOUR 2	MATIN	APRÈS-MIDI
OBERPALLEN	École	11:50	15:45
LEVELANGE		11:55	15:49
	Leewelerwee	11:58	15:52
BECKERICH	École	12:00	15:55
	Fräiheetsbam	12:05	16:00
	Sportshal/Op der Halte	12:08	16:03
HOVELANGE	Kneppchen	12:10	16:06
	Bitzesch	12:12	16:08
ELVANGE	École	12:14	16:10
SCHWEICH	Peiffer	12:16	16:12
	Hoh	12:20	16:14
NOERDANGE	École	12:25	16:18
	Gare	12:27	16:20
HUTTANGE		12:29	16:21
BECKERICH	Dillendapp	12:33	16:23

RETOUR - BUS DILLENDAPP

RÉSERVÉ AUX ENFANTS DU C3 INSCRITS AU DILLENDAPP ET AUX ENFANTS DE HUTTANGE

Un bus spécial circule chaque lundi, mercredi et vendredi pendant la pause de midi.

Pour le retour, le bus prend son départ à Huttange à 13h45, passe à la maison relais et part vers l'école de Beckerich pour se rendre à l'école de Noerdange (uniquement pour les enfants de Huttange).

CHANTIER VUM NEIE SCHOULCAMPUS



De Chantier vum neie Schoulcampus ass längst Realitéit. Mëttlerweil ass de Réibau vum Keller fäerdeg an och d'Trapenhaiser si scho vu Wäitem ze gesinn.

Den 13. Juli 2024 war eng Visitt, wou all déi concernéiert Leit sech ee Bild vun der aktueller Situatioun konnte maachen. Am Hierscht 2024 soll d'Reewaasserkanalisatioun mat de Réckhaltebecken fäerdeg gestallt ginn an am Fréijoer 2025 soll den Holzbau kommen.

Bis elo konnt den Zäitplang agehale ginn. Am September 2026 sollen d'Kanner vum Précoce a vum Cycle 1 deemno an déi nei Schoul kënne goen. Ausserdeem plënnert dann de kompletten Dillendapp op deen neie Site.

D'Planung vun der 2. Phase mat der Extensioun fir d'Kanner aus de Cyclen 2, 3 a 4 geet och deemnächst scho lass.









RÈGLES DE LA VIE EN COMMUN À L'ÉCOLE

Les élèves doivent se conformer aux dispositions prises dans l'intérêt de l'ordre, de la discipline et de la sécurité et faire preuve de politesse et de bonne tenue tant à l'intérieur qu'au dehors de l'école. Une ambiance propice au travail et une vie en groupe réussie demandent des règles de conduite définies. La politesse, les bonnes manières et la ponctualité sont indispensables pour le bon fonctionnement de la vie à l'école.



GYMNASTIQUE 2024 - 2025

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1		C 1 Anne & Yana			C 4.1 Semaine A
2		C 1 Anne & Yana			C 4.1 Semaine A
			RÉCRÉATION		
3		C 1 Sylvie & Fabienne	C 3.2	Précoce	C 4.2 Semaine A
4		C 1 Sylvie & Fabienne	C 3.2	Précoce	C 4.2 Semaine A
PAUSE DE MIDI					
5/6			C 3.1		C 2

<u>(i)</u>

Pour les plages de l'après-midi (mercredi et vendredi), les enfants se rendent directement au hall sportif, soit en bus scolaire soit en voiture privée.

Pour l'année scolaire 2024/2025, les classes pourront de nouveau profiter de l'Airtramp. Les séances Airtramp auront lieu dans le local destiné à cette activité qui se situe dans le hall sportif.

NATATION 2024 - 2025



Chaque lundi, des cours de natation se déroulent à la piscine de Redange.

SEMAINE A	CYCLE 2 ET CYCLE 3	SEMAINE B	CYCLE 1 ET CYCLE 4
Trimestre 1	16 septembre* et 30 septembre 14 octobre 4 novembre et 18 novembre 2 décembre et 16 décembre	Trimestre 1	23 septembre 7 octobre et 21 octobre 11 novembre et 25 novembre 9 décembre
Trimestre 2	13 janvier et 27 janvier 10 février 3 mars, 17 mars et 31 mars	Trimestre 2	6 janvier et 20 janvier 3 février et 24 février 10 mars et 24 mars
Trimestre 3	5 mai et 19 mai 16 juin 7 juillet	Trimestre 3	28 avril 12 mai 2 juin et 30 juin 14 juillet

Pour l'année scolaire 2024/2025, nous ne proposons pas de cours de natation pour la classe du précoce.

^{*} Le 16 septembre, les enfants du C2.1 ne partent pas à la natation.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (PDS)

Le Plan de développement de l'établissement scolaire est une démarche structurée et cohérente qui concerne toute la communauté scolaire. Il vise à répondre aux spécificités locales des établissements scolaires ainsi qu'aux besoins des élèves. Pour offrir à tous les enfants la meilleure qualité d'enseignement et d'encadrement possible, chaque établissement définit ses propres démarches dans une série de domaines essentiels pour la réussite.

Sept domaines sont prévus pour les écoles fondamentales :

- 1. L'organisation de l'appui pédagogique
- 2. L'encadrement des enfants à besoins spécifiques ou particuliers
- 3. La coopération avec les parents d'élèves
- 4. Le développement des compétences interculturelles et l'encadrement des élèves issus d'un contexte migratoire
- 5. L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- 6. L'amélioration de la qualité des apprentissages et de l'enseignement
- 7. La collaboration entre l'école et la maison relais

Pour chacun de ces domaines, les objectifs nationaux sont définis dans un cadre de référence. Les écoles sont autonomes pour choisir les pratiques les mieux adaptées aux besoins de leur population d'élèves.

PRIORITÉS RETENUES POUR LE PDS DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE DE BECKERICH

Après analyse de la situation actuelle dans les différents cycles, et ceci d'un commun accord avec tous les partenaires scolaires, le domaine du bien-être a été retenu prioritairement pour le développement scolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire 2026/2027. Notre objectif principal est le développement et l'implémentation de procédures structurées pour instaurer un cadre d'apprentissage pour l'élève et l'enseignant qui est basé sur l'efficience, la sécurité, la conscience et la coopération.

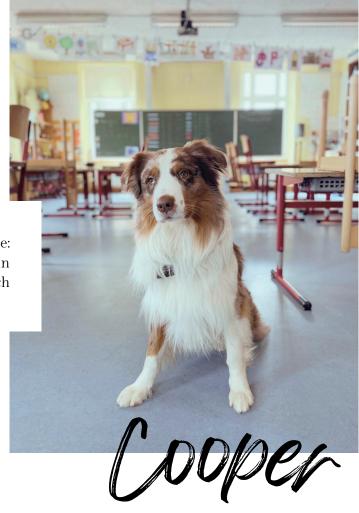
En outre, la communauté scolaire continue de travailler sur les objectifs du PDS précédent, comme par exemple l'édition du journal de l'école Tëntefleck, les échanges réguliers avec la maison relais, les groupes de travail internes, les nouvelles technologies, et ainsi de suite.

Enseignement précoce / Cycle 2

TIERISCHE UNTERSTÜTZUNG IM KLASSENZIMMER

Unsere Schulhunde Cooper und Blue: Treue Begleiter im Unterricht sowohl in der Frühförderklasse (Précoce) als auch im Zyklus 2

Diese beiden charmanten Australian Shepherd Rüden sind nicht nur niedlich anzusehen, sondern auch äußerst wertvolle Unterstüzer im Unterricht. Ihre ruhige und gelassene Art hilft den Schülern, sich zu entspannen und eine positive Lernumgebung zu schaffen. Die Anwesenheit von Cooper und Blue trägt dazu bei, Stress abzubauen, das Selbstbewusstsein zu stärken und die Konzentration der Schüler zu fördern.





Durch ihre Ausbildung als pädagogischer Begleithund sind Cooper und Blue bestens darauf vorbereitet, mit Kindern zu interagieren und ihnen zu helfen, sich wohl und sicher zu fühlen. Sie sind geduldig, einfühlsam und immer bereit, ihren Beitrag zum Lernprozess zu leisten.

Wir sind dankbar, solche wunderbaren Schulhunde an unserer Seite zu haben und freuen uns darauf, mit ihnen gemeinsam im kommenden Schuljahr viele spannende und lehrreiche Momente zu erleben.

SERVICE D'EDUCATION ET D'ACCUEIL BECKERICH



Administration



M. BRAUN Olivier Chargé de direction Tél.: 23 62 21 820 olivier.braun@beckerich.lu



Mme CAILTEUX Cindy Adjointe à la direction Tél. : 23 62 21 819 cindy.cailteux@beckerich.lu

HORAIRES DU BUREAU		
LUNDI	8:00 - 12:00	14:00 - 17:00
MARDI	8:00 - 12:00	14:00 - 17:00
MERCREDI	8:00 - 12:00	14:00 - 17:00
JEUDI	8:00 - 12:00	14:00 - 16:00
VENDREDI	8:00 - 12:00	1

HEURES D'OUVERTURE - PÉRIODE SCOLAIRE (VACANCES SCOLAIRES DE 7H À 18H30)				
LUNDI	7:00 - 8:00	12:00 -14:00	16:00 - 18:30	
MARDI	7:00 - 8:00	12:00 - 18:30		
MERCREDI	7:00 - 8:00	12:00 -14:00	16:00 - 18:30	
JEUDI	7:00 - 8:00	12:00 - 18:30		
VENDREDI	7:00 - 8:00	12:00 -14:00	16:00 - 18:30	

La Maison relais reste fermé chaque année la première semaine des vacances de Noël et le jour de la St. Sylvestre nos portes se ferment à 16h. Les inscriptions pour les vacances scolaires se feront séparément via notre site internet.

Équipe éducative

Pour renforcer notre équipe éducative d'autres personnes nous rejoindrons pour la rentrée scolaire 2024/2025.

Pour contacter l'équipe vous pouvez les joindre par email à l'adresse suivante : mrelais@beckerich.lu

CYCLE 1



Jenny



Carmen



Théa



Monique

CYCLE 2



Samantha



Rafael



Sandra



Romy

CYCLE 3



Luca



Peggy



Véronique



Cindy F.

CYCLE 4



Patrick



Sandy



Anne-Marie



Chantal

il ne s'agit que d'un d bes peuvent alors vo solution pour repre

CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT MOTEUR

Nous, psychomotriciens et ergothérapeutes de la section 2 du Centre pour le développement moteur (CDM), sommes responsables du dépistage systématique des difficultés motrices et offrons un soutien moteur aux enfants du cycle 1.2. Afin de relever les défis moteurs de l'école, il est important que les compétences motrices soient appropriées à l'âge développemental.

La coopération avec les parents et l'ensemble du personnel de l'école constitue également une part importante de nos activités de soutien à l'enfant. En plus du soutien moteur possible, le développement de la personnalité est également influencé positivement. Notre soutien est basé sur les forces et les intérêts des enfants.

Qu'observons-nous?

- Motricité globale (équilibre, coordination générale, ...)
- Motricité fine (couper, colorier, coller, ...)

Notre offre est financée par le « Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse » et elle est donc gratuite.



Centre pour le développement moteur

1, place Thomas Edison L-1483 STRASSEN 44 65 65 - 1 www.cc-cdm.lu

L'Office national de l'enfance, ONE.

L'ONE est une administration publique sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Sa mission est d'offrir aide et soutien aux enfants, aux jeunes, aux jeunes adultes et aux familles qui rencontrent des difficultés.

Souvent, il ne s'agit que d'un cap difficile à passer. Les équipes peuvent alors vous aider à trouver la meilleure solution pour reprendre les choses en main. Avec l'aide de ses prestataires, l'ONE met en place des aides adaptées à votre enfant (orthophonie, psychomotricité, consultation psychologique, assistance psychique, sociale ou éducative en famille, etc.) Il est à votre écoute pour toutes sortes de problèmes au sein de la famille.

Le travail de l'ONE repose avant tout sur la collaboration avec les parents et les enfants. Ses équipes sont présentes pour mettre en place, ensemble avec vous, des aides concrètes et adaptées à votre situation. Ces mesures sont définies lors d'un entretien. L'ONE garantit ensuite la continuité et le suivi de l'aide aussi longtemps que vous le souhaitez et qu'elle est nécessaire.

Des offices régionaux se trouvent près de chez vous. Actuellement, l'ONE est installé dans plus de 14 localités à travers tout le pays. Retrouvez les adresses de tous les bureaux régionaux sur www.officenationalenfance.lu

> Office régional REDANGE/ATTERT 74, Grand-Rue L-8510 Redange Sur Attert

Pour prendre rendez-vous auprès de votre office régional à Mersch, contactez la Helpline au numéro 8002-9393 pendant les heures de bureau (de 8 heures à 18 heures) ou contactez l'ONE par mail à one@one.etat.lu

Nous aidons les enfants, les ados et leurs parents!





soutien





COMITÉ DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE ET COMMISSION SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE BECKERICH



De gauche à droite : Nadine Watgen, Sonja Kettenmeyer, Claude Scholtes, Claude Mathieu, Marianne Harpes, Anne Eischen et Jill Cornet

COMITÉ D'ÉCOLE

Composition du comité d'école

PRÉSIDENTE

Claude **SCHOLTES**

scholtes.claude@education.lu

GSM: 691 721 436

MEMBRES

Jill **CORNET** : Anne **EISCHEN** :

Marianne **HARPES**:

Sonja **KETTENMEYER**:

jill.cornet@education.lu anne.eischen@education.lu marianne.harpes@education.lu sonia.kettenmeyer@education.lu

Claude **MATHIEU**: claude.mathieu@education.lu
Nadine **WATGEN**: nadine.watgen@education.lu

COMMISSION SCOLAIRE

Composition de la commission scolaire

PRÉSIDENTE

Mickels **SCHMARTZ**

MEMBRES

2 représentantes du corps enseignant : Claude **SCHOLTES** et Nadine **WATGEN**

1 fonctionnaire communal : Jean-Marie **GILLEN**

2 représentants des parents d'élèves : Zana **MUSIC** et Jean-Marie **KUBORN**

1 membre du conseil communal : Nadine **RUPPERT**

1 membre Maison relais: Olivier **BRAUN**

1 membre élu par le conseil communal : Anne **GLOESENER**

REPRÉSENTANTS DES PARENTS



De gauche à droite : Zana Music, Jean-Marie Kuborn, Stéphanie Martin, Anne Lallemand, David Bohler et Nadine Ruppert

La coopération entre les parents et l'école est un des facteurs-clés de la réussite du parcours de l'élève. Il est primordial et dans l'intérêt de l'enfant que les parents prennent activement part à la vie scolaire. Au comité scolaire, les représentants des parents favorisent les liens famille-école.

Quelle est la mission des représentants des parents d'élèves ?

Les représentants des parents d'élèves écoutent et renseignent tous les parents qui en font la demande.

lls se réunissent régulièrement (au moins trois fois par an) avec le Comité d'école pour discuter de sujets relatifs à la vie scolaire.

lls sont invités à participer au plan de développement de l'établissement scolaire, établi tous les trois ans, et qui reprend les objectifs que l'école se fixe.

Ils sont également représentés dans la Commission scolaire communale en charge de l'organisation des écoles.

SAVE THE DATE La marche de la rentrée scolaire 2024-2025 aura lieu le 29/09/2024 lls peuvent organiser des réunions et des manifestations pour toute la communauté scolaire.

L'objectif étant de favoriser et développer les liens entre l'école et la famille.

Voici les projets auxquels les parents d'élèves ont pris part au cours du dernier mandat :

- Marche de la rentrée ;
- Discussion de la proposition de l'organisation de l'école;
- Plan de développement scolaire;
- Soutien lors des manifestations scolaires ;
- Bichermaart.

Qui peut devenir représentant des parents d'élèves ?

Tous les parents des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental peuvent être candidats.



Quelle est la différence entre les représentants des parents d'élèves et l'association « Eltere Biekerech » ?

ELTEREVEREENEGUNG VUN DER GEMENG BIEKERECH

Wee si mir a wat maache mir?

Mir sinn eng ASBL, déi am Laf vum Joer verschidden Aktivitéite fir Kanner, Jugendlecher an hier Elteren organiséiert, mam Zil sech an engem flotte Kader ze treffen, an aner Elteren a Kanner kennen ze léieren a Kontakter ze knäppen.

Am Schouljoer 2023/2024 hunn mir eng ganz Réi un Aktivitéiten ugebueden an fir dat kommend Schouljoer sinn mir schonns fläisseg um plangen.

Am Hierscht 2023 huet d'Elteren asbl den "Halloween op der Millen" an och seng 1. Editioun vum Quiz fir déi ganz Famill organiséiert. D'Joer 2024 ass gestart mat eisem traditionellen Trip an d'Phantasialand a mir hunn weider gemaach mat der 3. Editioun vum Kannerfuesbal, d'Organisatioun vun der Coupe Scolaire zesumme mam Léierpersonal, sou wéi och Kollaboratioun mat den Elterevertrieder um Bichermaart. Zum Ofschloss vum Schouljoer hu mir d'Léierpersonal um Schoulfest ënnerstëtzt.

Weider Evenementer si scho geplangt:

- Generalversammlung den 25.10.2024
- Halloween op der Millen den 31.10.2024
- Kannerfuesbal 2025

D'Elterevereenegung adresséiert sech un all Elteren aus der Gemeng. Wann dir Loscht hutt eis bei eisen Aktivitéiten ze ënnerstëtzen, oder an de Kommitee ze kommen dann huelt un eiser Generalversammlung den 25.10.2024 deel.

Eng Ännerung betrëff dem Kommitee gouf et 2023. D'Marie-Anne Petry ass aus getrueden, him ee grousse Merci fir déi gutt Aarbecht an sain Engagement déi hat fir de Kommitee geleescht huet. An de Kommitee bäi getrueden sinn, d'Emmanuelle Hardy, den Sam Lippert an den Alex Baskewitsch.

Notre a.s.b.l. organise, toute au long de l'année, des activités pour les enfants, les adolescents et leurs parents, dans le but de se rassembler dans une bonne ambiance pour nouer des contacts entre enfants aussi bien qu'entre parents.

Pendant l'année scolaire 2023/2024, nous avons pu proposer toute une série d'activités et nous sommes déjà en train de planifier la prochaine année scolaire.

En automne 2023, nous avions organisé «Halloween op der Millen» ainsi que la toute 1ère édition de notre Quiz pour les familles. L'année 2024 a débuté par notre traditionnelle sortie à Phantasialand, suivi par une troisième édition du carnaval des enfants, l'organisation de la Coupe Scolaire ensemble avec les enseignants et ensuite une collaboration avec les représentants des parents d'élèves pour la bourse aux livres. A la fin de l'année scolaire, nous avons soutenu les enseignants lors de la fête scolaire.

D'autres événements sont en planification :

- Notre assemblée générale aura lieu le 25.10.2024
- Halloween op der Millen le 31.10.2024
- Bal de carnaval pour enfants en 2025

L'association des parents s'adresse à tous les parents de la commune. Si vous souhaitez nous soutenir dans nos activités ou devenir un membre actif du comité, nous vous invitons à participer à notre assemblée générale qui aura lieu le 25.10.2024.

Un changement a eu lieu au sein du comité en 2023. Marie-Anne Petry a démissionné comme membre du comité. Nous la remercions pour son dévouement et son engagement au sein du comité. Nous avons pu accueillir 3 nouveaux membres au sein du comité, à savoir Emmanuelle Hardy, Sam Lippert et Alex Baskewitsch.



Den aktuelle Kommitee setzt sech zesummen aus: Le comité actuel se compose des membres suivants :

President / Présidente : Stéphanie Martin

Vice-President / Vice-Présidente : Anne Lallemand

Sekretär / Secrétaire: Nadine Ruppert
Tresorier / Trésorier: Jean Marie Kuborn
Member / Membre: Christian Muller
Member / Membre: David Bohler
Member / Membre: Emmanuelle Hardy
Member / Membre: Sam Lippert
Member / Membre: Alex Baskewitsch



Action ReUse - School

Een zweet Liewen fir Är Schoulsaachen a Schreiwmaterial an de Centre de ressources Fridhaff, Miersch, Réiden an Lentzweiler bis den 30. September 2023

Une deuxième vie pour vos affaires scolaires dans les centres de ressources Fridhaff, Mersch, Redange et Lentzweiler jusqu'au 30 septembre 2023





2024 - 2025

ab dem / à partir du : 17.9.2024

Méindeg / Lundi			Alter / Âge	
USELDANGE Sportshal / Hall Sportif	16.00 - 17.00	Mini-Sport-Krees	4 – 5	Spillschoul
	16.00 - 17.00	Multisport	6 – 8	Cycle 2
	17.00 - 18.00	Multisport	9 – 12	Cycle 3 - 4

Dënschdeg / Mardi			Alter / Âge	
REDANGE	14.00 - 15.00	Mini-Sport-Krees	4 – 5	Précoce + Cycle 1
Sportshal / Hall Sportif	15.00 - 16.00	Multisport	6 – 8	Cycle 2
BECKERICH Sportshal / Hall Sportif	14.15 - 15.45	Parcours / Gym	6 – 10	Cycle 2 - 3
ELL	14.00 - 15.00	Mini-Sport-Krees	4 – 5	Précoce + Cycle 1
Sportshal / Hall Sportif	15.00 - 16.00	Multisport	6 – 8	Cycle 2
REDANGE Atert-Lycée	16.30 - 17.15	Δirtramn	4 – 5	Précoce + Cycle 1
	17.15 - 18.00		6 – 7	Cycle 1 - 2
Alert-Lycee	16.30 - 18.00	Kloteren / Escalade	6 – 12	Cycle 2 - 4

Mëttwoch / Mercredi			Alter / Âge		
REDANGE	16.30 - 18.00	Kloteren / Escalade	6 – 12	Cycle 2 - 4	
Atert-Lycée	16.30 - 18.00	Parcours / Gym	9 – 12	Cycle 3 - 4	

Donnëschdeg / Jeudi			Alter / Âge	
KOETSCHETTE	14.00 - 15.00	Schwammen / Natation	4 – 12	Cycle 1 - 4
Schwämm / Piscine	15.00 - 16.00			
REDANGE Atert-Lycée	17.00 - 18.00	Multisport	6 – 10	Cycle 2 - 3

Freideg / Vendredi				Alter / Âge
REDANGE	16.30 - 17.30	Mini-Sport-Krees +	1 12	Cycle 1 - 4
Atert-Lycée	10.30 - 17.30	Multisport	4-12	Cycle 1 - 4

Samschdeg / Samedi			Alter / Âge	
REDANGE Atert-Lycée	9.00 - 10.00	Kloteren / Escalade	6 – 8	Cycle 2
	10.00 - 11.00		9 – 17	Cycle 3 +
	9.00 - 11.00	Sport - libre choix	13 – 17	Teenager
		D'Hal steet zur fräier Verfügung fir vun Teenager benotzt ze ginn. Le hall sportif est à dispostion des jeunes pour n'importe quelles activités sportives.		

sous réserve de modifications

Tel.: 26 621 705 / 621 323 205 Email: info@sportkreesatert.lu

ADRESSES UTILES

Administration Communale de Beckerich

6, Dikrecherstrooss L 8523 Beckerich Service de l'enseignement : Jean-Marie **GILLEN** jean-marie.gillen@beckerich.lu / T. : 23 62 21 70

Hall des Sports

1 Jos Seyler **STROOSS** L-8522 Beckerich T.: 23 62 21 89 0

Maison Relais - Dillendapp

Chargé de direction : Olivier **BRAUN** dillendapp@beckerich.lu / T. : 23 62 21-820

Présidente du Comité d'école

Claude **SCHOLTES**

scholtes.claude@education.lu / GSM: 691 72 14 36

Président de la commission scolaire

Mickels **SCHMARTZ**

mickelsschmartz@yahoo.de / GSM: 661 210 309

Direction de région Redange (Région 13)

Directeur: Patrick **MERGEN**

74, Grand Rue L-8510 Redange

secretariat.redange@men.lu / T.: 24 75 58 40

Commission d'inclusion (CI)

À définir 34, rue de Reichlange L-8508 Redange T.: 26 62 98 24

Piscine de Redange

28, rue de la Piscine L-8508 Redange T.: 23 62 00 32

SERVICES LIÉS À L'ENFANCE

Lique médico-sociale

74, Grand-Rue L-8510 Redange T.: 23 62 16 28

Assistante sociale

Melody **FURTADO** melody.furtado@ligue.lu

Infirmière en pédiatrie

Laurence **CRESPIN** laurence.crespin@ligue.lu

ARCUS (assistance familiale)

13, Grand-Rue L-8510 Redange T.: 40 49 49 600

Office social

Sandra **DIAS** 84, Grand-Rue L-8510 Redange

sandra.dias@oscare.lu / T.: 26 62 10 55 1

Service de rééducation précoce

77-79, Grand Rue L-9051 Ettelbruck srp@pt.lu / T.: 26 81 03 27

Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand

2, rue du Fort Wallis L-2714 Luxembourg T.: 26 12 31 24 www.ork.lu

Service Krank Kanner doheem

95, rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg T.: 48 07 79

Kanner-Jugendtelefon

Gratuit et anonyme => T.: 116 111

Elterentelefon / Ecoute parents

T.: 26 64 05 55

VACANCES SCOLAIRES 2024 I 2025 **SCHULFERIEN 2024 | 2025**

TOUSSAINT ALLERHEILIGEN

26.10.2024 3.11.2024 inclus

WEIHNACHTEN

21.12.2024 5.1.2025 inclus

CARNAVAL **FASTNACHT**

15.2.2025 23.2.2025 inclus

PÂOUES I OSTERN

5.4.2025 20.4.2025 inclus

PENTECÔTE PFINGSTEN

24.5.2025 1.6.2025 inclus

ÉTÉ I SOMMER

16.7.2025 14.9.2025 inclus

JOURS FÉRIÉS SUPPLÉMENTAIRES **ZUSÄTZLICHE FREIE**

FÊTE DU SAINT-NICOLAS

✓ Vendredi, le 6 décembre 2024

LUNDI DE PÂOUES

Lundi, le 21 avril 2025

FÊTE DU TRAVAIL

Jeudi, le 1er mai 2025

JOURNÉE DE L'EUROPE

✓ Vendredi, le 9 mai 2025

LUNDI DE PENTECÔTE

✓ Lundi, le 9 juin 2025

FÊTE NATIONALE

✓ Lundi, le 23 juin 2025

!\ REMAROUE

Important

L'obligation scolaire est un des piliers de l'enseignement. Les enfants ne peuvent pas s'absenter durant la période scolaire pour des raisons de loisir (vacances, séjour...). Seules des excuses écrites et motivées (maladie, décès d'un proche...) peuvent libérer un enfant de cette obligation scolaire.

Le lendemain de la 1ère communion, les classes de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les élèves ayant célébré la 1ère communion sont libres de chômer les cours de la matinée. Les parents en informent préalablement le titulaire de classe.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE BECKERICH

6. Dikrecherstrooss • L-8523 Beckerich Tél.: 23 62 211 • E-mail: info@beckerich.lu www.beckerich.lu

Les bureaux sont ouverts: lundi - vendredi de 08h30 à 12h00 et mercredi de 14h15 à 17h45

